

Mot du logogriphe du 2 juillet

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 29

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gibbon que sa visite ennuyait *monseigneur*.

— Je suis venu pour voir M. de Voltaire, répondit-il, et je ne partirai pas sans l'avoir vu !

Le quatrième jour, Voltaire impatienté d'une visite aussi longue, qui contrariait singulièrement ses habitudes, lui écrivit le billet suivant :

« Monsieur,

» Don Quichotte prenait les auberges pour des châteaux, mais vous, vous prenez mon château pour une auberge ! »

Gibbon répondit sur-le-champ par ces vers :

En ces lieux je comptais voir le dieu du génie,
L'entendre, lui parler, et m'instruire en tout point ;
Mais ainsi que Jésus et son Eucharistie,
On le mange, on le boit, mais on ne le voit point.

Le quatrain remis à Voltaire, Gibbon partit sur-le-champ. Mais le spirituel auteur le fit rappeler, vint même au-devant de lui, et l'accueillit au mieux. Depuis cette époque ils furent bons amis.

Mot du logogriphe du 2 juillet :

Pavé, ave — Ont deviné : MM. Tanner, Clendy ; Bolle, Verrières ; Tinenbart, Bevaix ; C. Testuz, Aigle ; Delessert, Vuflens ; E. Favre, Romont ; Guiguer, Payerne ; E. Wagner, Henneberg ; L. Steiner, Lausanne : Genet, L. Margot, Ste-Croix ; Orange, Genève. — La prime est échue à Mme Louise Steiner, boulevard Industriel, Lausanne.

Plusieurs ont donné pour réponse *lave*, ce qui n'est pas exact. — Nous n'admettons que les réponses signées par *l'abonné* ou l'un des membres de sa famille.

Curiosité.

Avec les lettres composant les mots : *elan de la rue*, former une croix de manière à pouvoir lire les noms de deux célèbres mathématiciens.

CARTE CÉLESTE

avec horizon mobile

sur laquelle un mécanisme très simple permet de circonscrire la partie du ciel visible à une heure quelconque de la nuit. — Lorsqu'au moyen de cette partie mobile on a fait correspondre l'heure avec le point indiquant le mois et le quantième, il suffit d'orienter la carte pour que les constellations s'y présentent exactement dans la position qu'elles occupent dans le ciel. La carte elle-même porte des indications très claires sur la manière de procéder. — En vente au bureau du *Conteur vaudois*, prix 4 francs.

A l'occasion du duel de Morès et Mayer, dont les journaux français nous ont entretenus pendant plusieurs jours, on rappelait cette curieuse rencontre entre Sainte-Beuve et M. Dubois :

Un jour, dans la salle de rédaction du *Globe*, un mot maisonnant échappa à M. Dubois qui discutait avec Sainte-Beuve. Le futur historien des saints de Port-Royal avait alors la tête près du

bonnet. Il releva vivement l'injure et envoya des témoins. On décida qu'il y aurait le lendemain combat singulier au pistolet.

Sainte-Beuve fut exact au rendez-vous. Il pleuvait à verse. Sainte-Beuve accepte de la main droite le pistolet que ses témoins lui passent, mais sans abandonner son parapluie, qu'il tient tout ouvert de la main gauche.

— Je veux bien être tué, dit-il, mais pas mouillé.

On rit, mais ce ne fut pas une raison aux adversaires de désarmer. On échangea quatre balles sans résultat. Plus tard, devenu sénateur et se reportant à ses jeunes années, le critique aimait à conter cette aventure.

Mais enfin il faut compter avec le hasard ; car de ces quatre balles échangées entre deux maladroits, qui ne se haïssaient point, l'une pouvait toucher le but qu'on ne visait guère et causer mort d'homme. Il eût été fâcheux que cette balle stupide nous privât des *Causeries du lundi*.

Boutades.

Mme veuve Balandard, qui est veuve depuis quelques jours, rencontre une amie.

— Oh ! ma chère dame, dit celle-ci, croyez que je prends une vive part à votre grande douleur ; la perte d'un mari comme le vôtre, si intelligent, si bon, si dévoué aux siens...

— Ah ! oui, le pauvre ! interrompit Mme Balandard, il était le modèle des époux !... et puis, on sait qui l'on perd et l'on ne sait jamais qui l'on retrouvera !

Un pauvre hère se trouve dans une foule.

Il sent une main se glisser dans sa poche, la saisit, tire lui-même son porte-monnaie absolument vide, l'ouvre devant le voleur, et avec conviction :

— C'était donc pour en mettre ?

On cause des inconséquences de la justice.

Champoireau, après réflexion :

— Je vous demande un peu de quoi se plaignent les plaideurs. Voyons, est-ce qu'il n'y a pas autant de gens qui gagnent leurs procès que de gens qui les perdent ?

Nos bons domestiques.

— Comment !... déjà dix heures, Jean, et vous ne m'avez pas réveillé ?

— Je vous ai bien réveillé, monsieur, mais vous n'avez pas entendu.

Robert Macaire et Bertrand ont fait un copieux déjeuner. Le garçon apporte la note. On a oublié de marquer une bouteille de vin supérieur..

— Il faut signaler cet oubli, dit Robert.

— Garde-t'en bien ! répond Bertrand tu ferais gronder le garçon !

Lorsqu'on discuta le projet relatif à la démolition des fortifications de la ville de Genève, un horloger de St-Gervais disait à son voisin :

— Pour moi, j'aime nos fortifications et je veux qu'on les conserve.

— Et qu'est-ce que cela te fait ?

— Ce que ça me fait ?... Si nous n'avions point de remparts, pourrions-nous avoir des escalades ?... Tends-tu ?

Livraison de juillet de la *Bibliothèque universelle* : Le congrès des trois Amériques. A propos d'un livre récent, par M. Ed. Rossier. — Noël. Roman par H. Warnery. — Le législateur Lycurgue, par M. G. Attinger. — Travers la littérature anglaise contemporaine. Les romans, par A. Glardon. — Au cœur de Caucase. Notes et impressions d'un botaniste, par M. E. Levier. — Le violon. Conte par M. P. Féal. — Chroniques parisiennes, allemande, anglaise, russe, suisse, scientifique et politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau, rue du Grand-St-Jean, 2, Lausanne

Sirop de groseilles. — Prenez, en poids, parties de groseilles rouges, 2 de cerises sans noyaux, 2 de framboises. Ecrasez le tout, passez au tamis. Laissez environ trois jours le jus en lieu très frais pour lui donner le temps de se décomposer ; passez-le à l'étamine et mettez-le dans une bassine non étamée ; faites chauffer naturellement après avoir pressé votre jus. Ajoutez alors deux fois le poids de sucre que vous aurez de jus, un bouillon d'une minute et laissez refroidir. Ce sirop fait dans ces proportions ne fermentera jamais.

L. MONNET.

FAVEY, GROGNOZ ET L'ASSESSUR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET A LA FÊTE DES VIGNERONS.

Orné de nombreuses vignettes.

En vente au bureau du *Conteur Vaudois* et dans toutes les librairies. — Prix 2 fr.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27, 25. Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48, —. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,25. De Serbie 3 % à fr. 79, —. — Bari, à fr. 58, —. — Barletta, à fr. 38, —. — Milan 1861, à fr. 38, —. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,50. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 103, —. — Bons de l'Exposition à fr. 6,50. — Croix-Blanche de Hollande, à fr. 13,50. — Tabacs serbes, à fr. 12, —. *Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud. — 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD